

Notice de montage

Caisson sous chaussée Connect EK410

LW250x400



1	Informations d'ordre général	3
2	Consignes de sécurité	3
2.1	Kit de montage électrique :	3
2.2	Généralités.....	3
3	Schéma du principe de l'« effet de prise d'air »	4
4	Description du produit	5
4.1	Cotes	5
4.2	Caractéristiques techniques.....	5
5	Fournitures.....	6
6	Outils nécessaires.....	6
7	Montage et installation	7
7.1	Généralités.....	7
7.2	Réalisation de la semelle	7
7.2.1	Drainage.....	7
7.2.2	Positions possibles de la semelle	8
7.3	Mise en place du caisson sous chaussée	9
7.4	Construction de la couche supérieure.....	9
7.4.1	Remblayage de la fosse.....	9
7.4.2	Construction de la superstructure	9
8	Utilisation	10
8.1	Ouverture du caisson sous chaussée	10
8.2	Fonction d'éclatement du couvercle.....	10
9	Fonctionnement	11
10	Entretien	12
11	Déclaration de conformité	12
12	Défauts	13
13	Gestion de la qualité	13
14	Clause de non-responsabilité / garantie.....	13
15	Élimination	13
16	Coordonnées	14

1 Informations d'ordre général



À savoir !

Toute personne en charge du montage, de l'utilisation ou de la réparation du produit doit avoir lu, compris et pris en compte la notice. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages et dysfonctionnements résultant du non-respect de la notice.

Dans l'intérêt d'éventuelles améliorations, nous nous réservons le droit de procéder à des modifications sur les différents modules et pièces d'accessoires jugées opportunes pour l'amélioration de la sécurité et des performances dans le respect des caractéristiques essentielles.

Les droits d'auteur de la présente notice sont la propriété de Langmatz GmbH.

2 Consignes de sécurité

Le produit est conforme aux règles de l'art à la date de l'impression et livré dans un état de fonctionnement fiable. Toute modification réalisée par le client de son propre chef est proscrite, en particulier si elle concerne des pièces critiques pour la sécurité.

Langmatz GmbH met en garde contre toute utilisation abusive.

Avant d'ouvrir, s'assurer que le système de caisson sous chaussée n'est pas submergé.

2.1 Kit de montage électrique :

Les pièces et composants électriques à installer doivent correspondre aux normes en vigueur.

2.2 Généralités

- Tenir compte des panneaux indicateurs apposés sur le système de caisson sous chaussée.
- Les panneaux indicateurs doivent être propres. Toujours remplacer les panneaux manquants ou illisibles.
- Les activités périodiques d'entretien et de nettoyage sont indispensables pour assurer un fonctionnement fiable et doivent être effectuées par du personnel spécialisé et formé (voir également chapitre 16).

À respecter lors de la fermeture du couvercle !



- Veiller à ne pas coincer les câbles !
- Lors de la fermeture du couvercle, s'assurer que les plages de pivotement et de fermeture sont dégagées ! **Risque de blessures ! Écrasement des jambes et des bras.**
- Éliminer les saletés et autres objets se trouvant dans les zones de pivotement et de fermeture.

L'exploitant est seul responsable de l'installation, du fonctionnement et de l'entretien des appareillages.

L'exploitant doit veiller à :

- parer aux risques pour la vie et l'intégrité physique de l'utilisateur et des tiers.
- garantir la sécurité de fonctionnement.
- exclure la privation de jouissance et les atteintes à l'environnement dues à une manipulation erronée.
- l'utilisation d'équipements de protection individuelle adaptés à l'intervention.
- ce que les utilisateurs soient initiés à l'utilisation correcte du caisson sous chaussée.

L'utilisation est interdite en cas de dommages. Veuillez alors contacter l'assistance téléphonique (voir chapitre 16).



À savoir !

Pour l'installation, l'utilisation et les remises en état, respecter les règles en vigueur en matière de santé et sécurité au travail, et de protection de l'environnement.

3 Schéma du principe de l'« effet de prise d'air »

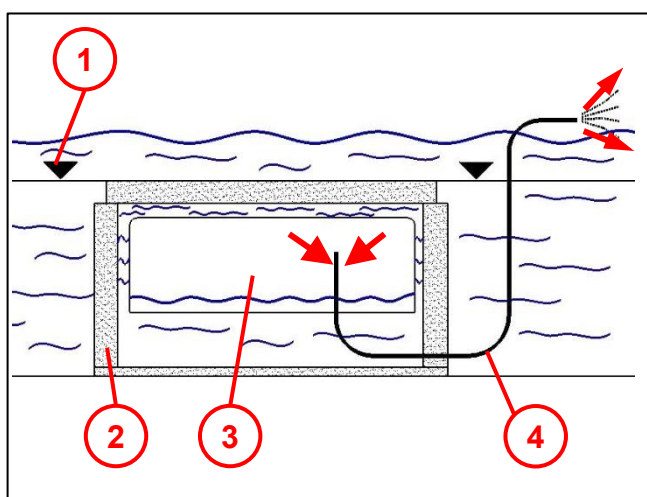


Fig. 1



Danger !

Afin de parer à l'« effet de prise d'air » en cas d'inondations, il convient d'étanchéifier les câbles ou conduites d'alimentation et de sortie (4), (voir Fig. 2).

- 1 Niveau du sol
- 2 Caissons sous chaussée
- 3 Cuve / capot protégé contre les inondations

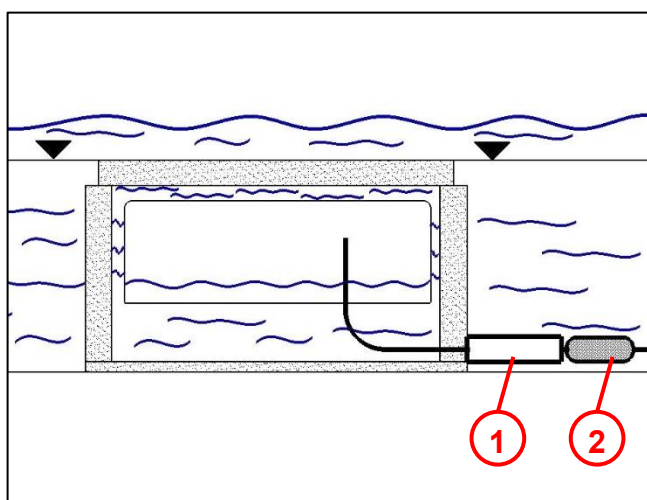


Fig. 2

S'assurer que les surfaces d'étanchéité sont étanches au gaz.

- Utiliser par exemple des raccords à sertir équipés d'une baguette de séparation.
- Envelopper ensuite le câble d'une boîte de jonction en résine moulée (1).

Gaines en dehors du caisson sous chaussée :

À savoir : Ne pas poser les câbles directement dans la terre !

Envelopper les câbles impérativement d'une gaine de protection (2) !

4 Description du produit

4.1 Cotes

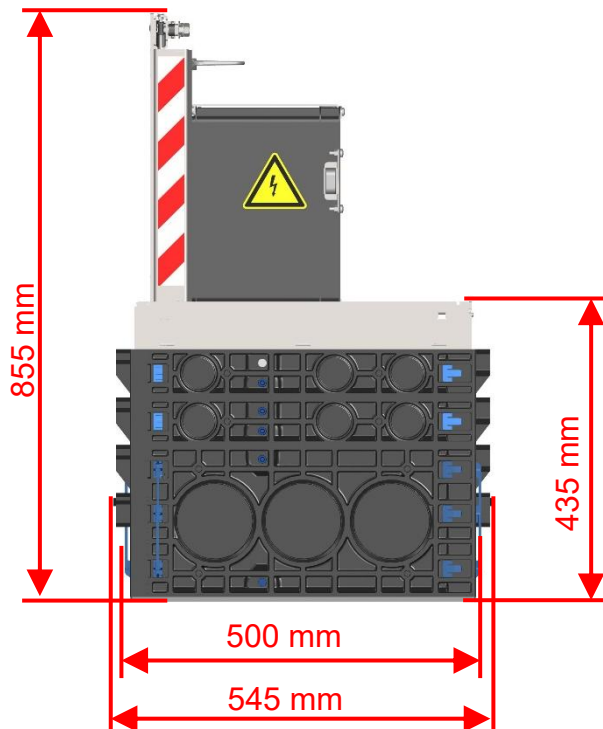


Fig. 3

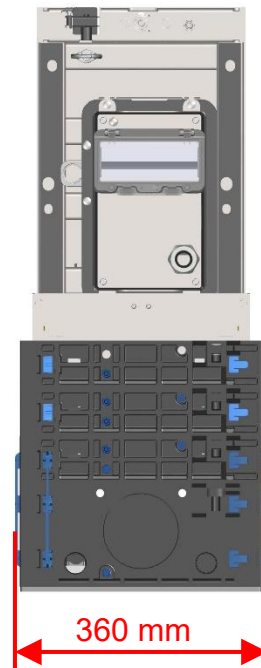


Fig. 4

4.2 Caractéristiques techniques

Ouverture libre :	250 x 400 mm
Dimensions de la plaque de montage :	224 x 147 mm
Diamètre maxi possible du câble ou du tuyau :	25 mm
Indice de protection selon NF EN 60529 du distributeur de prises fermé :	IP 48
Couvercle selon NF EN 124 :	classe de résistance B125 Couvercle en tôle larmée
Verrouillage du couvercle :	Verrouillage à angle droit
Matériau du corps de chambre :	PC
Matériau du couvercle :	acier galvanisé à chaud
Matériau du capot d'encastrement :	PP ou A2
Poids :	35 kg
Puissance dissipée maximale :	20 W à 35 °C

Plaque de montage au centre pour configuration électrique

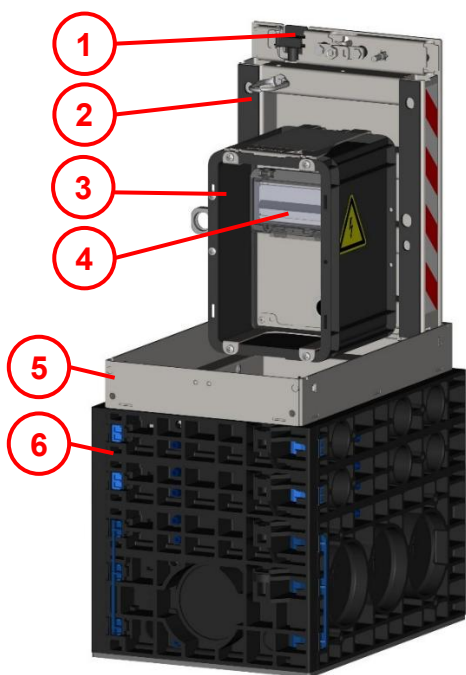


Plaque de montage sur panneau arrière pour configuration personnalisée



Profondeur utile de montage pour :		
1 m de submersion :	45 mm	140 mm
0,5 m de submersion :	50 mm	145 mm
0 m de submersion :	57,5 mm	152,5 mm

5 Fournitures



- Pt 1** Sortie de câble
- Pt 2** Couvercle
- Pt 3** Capot protégé contre les inondations
- Pt 4** Zone de sécurité
- Pt 5** Cadre en acier
- Pt 6** Corps de chambre
- Pt 7** Clé



Fig. 5

6 Outils nécessaires

Pour ouvrir le caisson sous chaussée, la clé de Langmatz est nécessaire (incluse dans la livraison).

Le montage et le raccordement sont réalisables avec des outils disponibles dans le commerce. Aucun outil spécial n'est requis.

7 Montage et installation

7.1 Généralités

- La mise en place du caisson sous chaussée relève de la compétence d'une entreprise spécialisée.
- Procéder à une étude du sol avant de réaliser une semelle résistante.
 - La mise en place de la chambre doit être réalisée dans des sols mixtes « non cohésifs » à « cohésifs ».
 - Pour les types de sol des groupes de G1 à G3 conformément aux ATV-DVWK-A 127 et pour les catégories de sols GE, GW, GI, SE, SW, SI, GU, GT, SU, ST, GU*, GT*, SU*, ST*, UL et UM selon la norme DIN 18196.



À savoir !

Lors de la réalisation de la zone de circulation, observer les ZTV A-StB 12 !

7.2 Réalisation de la semelle

Respecter les documents suivants de la « Gütegemeinschaft Leitungstiefbau e.V. - Association de labellisation de la construction de canalisations souterraines » lors de la réalisation de la fosse :

« *Consignes de réalisation de travaux de génie civil pour la pose de canalisations électriques* ».

Définir la position et la profondeur de la semelle en fonction de la situation prévue pour la mise en place.

Le bord supérieur du couvercle doit se trouver, sans retrait, au même niveau que le bord supérieur du terrain alentour.

Aligner la surface du couvercle à l'horizontale. Ce produit ne permet pas de procéder à un réglage en hauteur.

Respecter une distance d'au moins 1,00 m entre des caissons sous chaussée juxtaposés.

Les conduites d'alimentation doivent être prévues sur site sur la base des directives de planification du donneur d'ordre. Il convient de tenir également compte des prescriptions figurant dans la notice de montage.

7.2.1 Drainage

Le raccordement de l'évacuation d'eau doit être monté dans la plaque de fond au niveau d'un point destiné à la rupture. Il est recommandé de monter un clapet antiretour entre le raccord d'évacuation d'eau et le système des eaux usées.

L'eau ayant pénétré dans la chambre de tirage doit être dirigée vers un drainage de surface, p. ex. via du gravier-lentille.

7.2.2 Positions possibles de la semelle

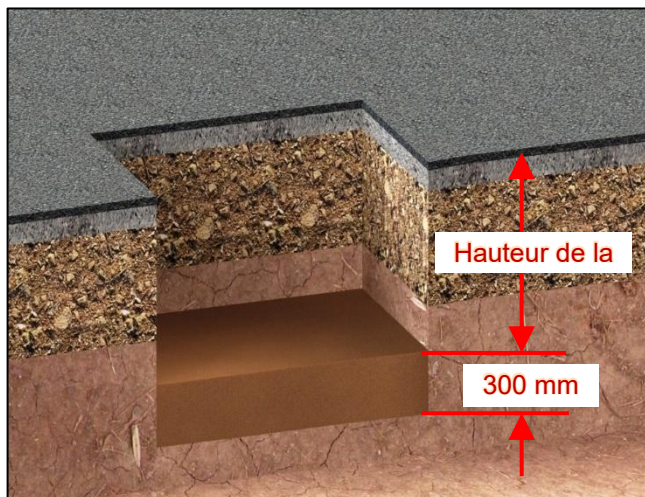


Fig. 6

Position « A »

Pour les zones accessibles aux piétons :

- Réaliser un remblayage / appui d'au moins 300 mm d'épaisseur.
- Le remblayage / l'appui doit être constitué de sols mixtes de « non cohésifs » à « cohésifs » (type de sols du groupe G1 conformément aux ATV-DVWK-A127).

Réaliser le remblayage / l'appui en couches successives et compacter à une densité de $D_{Pr} \geq 98 \%$.

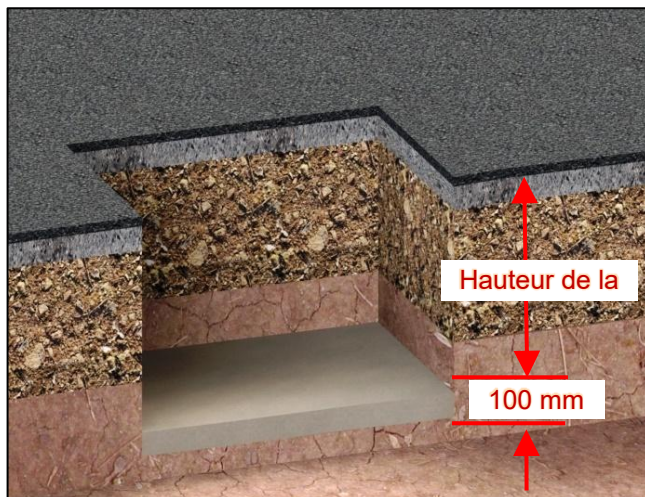


Fig. 7

Position « B »

Pour les zones carrossables :

- Compacter la semelle d'excavation selon les besoins.
- Pour les types de sols des groupes G1/G2 conformément à l'ATV-DVWK-A 127 (groupes de sol GE, GW, GI, SE, SW, SI, GU, GT, SU, ST selon la norme DIN 18196) :
- Réaliser une couche porteuse en béton d'au moins 100 mm d'épaisseur (béton damé, classe de résistance $\geq C8/10$).

7.3 Mise en place du caisson sous chaussée

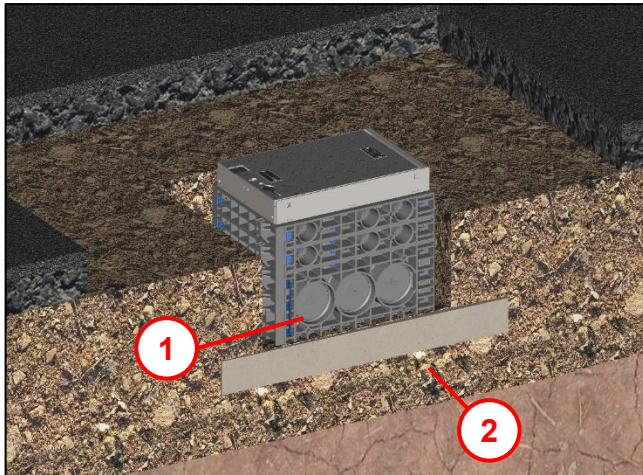


Fig. 8

- Placer le caisson sous chaussée **(1)** à l'état fermé au fond de la fosse **(2)**.

7.4 Construction de la couche supérieure

7.4.1 Remblayage de la fosse

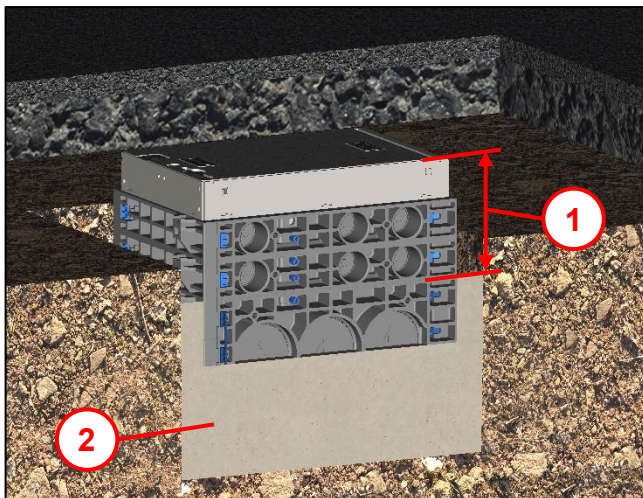


Fig. 9

- Remblayer progressivement la fosse avec du matériau compactable **(2)**, conformément aux ZTV E-StB 09, jusqu'à l'arête inférieure de la superstructure **(1)** (hauteur de la superstructure env. 65 cm).

7.4.2 Construction de la superstructure

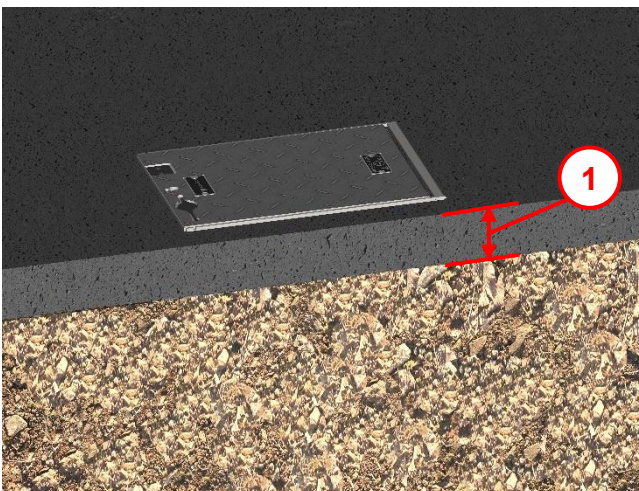


Fig. 10

- Réaliser la superstructure **(1)** conformément aux ZTV A-StB 12 (ou RStO 2001).

8 Utilisation

8.1 Ouverture du caisson sous chaussée

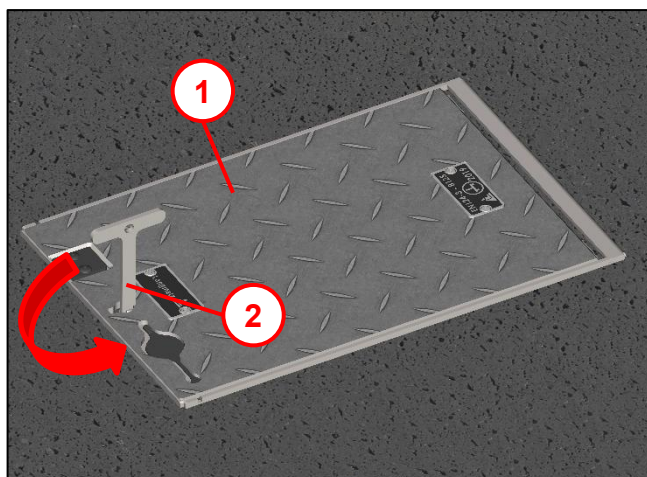


Fig. 11



Prudence !

Lors de l'ouverture du système, quitter la zone de pivotement/zone à risques et vérifier l'absence de tout objet dans cette zone.

- Déverrouiller le couvercle (1) avec la clé (2) fournie (90° jusqu'en butée).

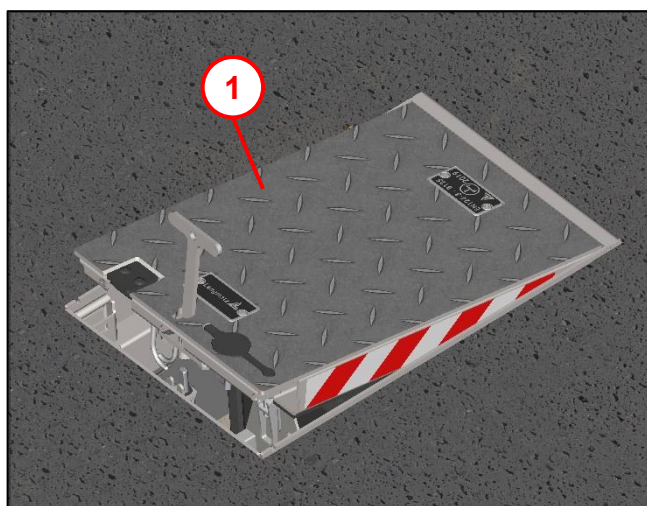


Fig. 12

- Faire pivoter le couvercle (1) vers le haut.

8.2 Fonction d'éclatement du couvercle

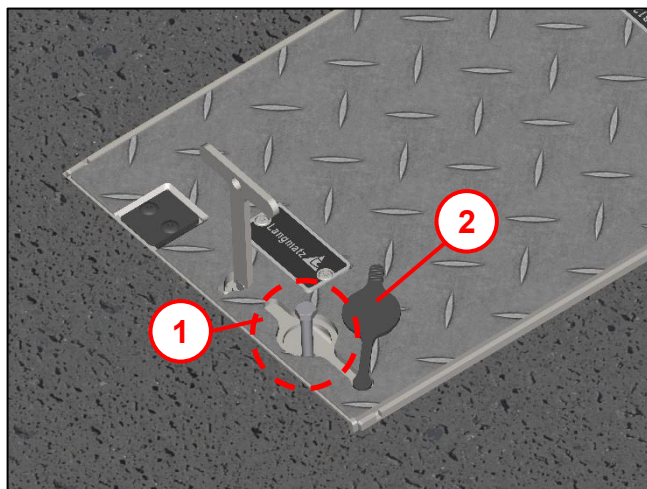


Fig. 13

S'il n'est pas possible d'ouvrir le couvercle à cause du gel ou de la saleté :

- Déverrouiller le couvercle.
- Faire pivoter le bouchon de fermeture (2).
- Visser la vis hexagonale M8 dans la douille filetée jusqu'à ce que le couvercle s'ouvre (1).

9 Fonctionnement

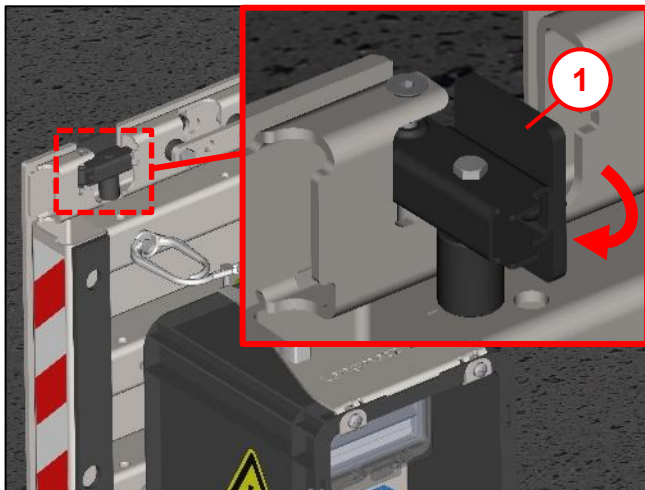


Fig. 14

Avant de fermer le couvercle, faire pivoter la sortie du câble vers l'extérieur.

- Soulever légèrement la sortie du câble **(1)** et la faire pivoter vers l'extérieur.

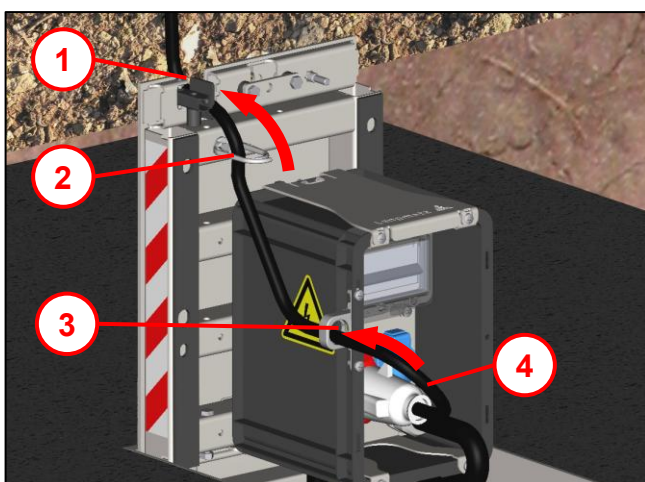


Fig. 15 Montage électrique à titre d'exemple

- Faire passer le câble **(4)** par l'œillet **(3)**.
- Enfiler le câble dans l'anneau de guidage **(2)** et continuer à le faire passer par l'ouverture **(1)** du couvercle.

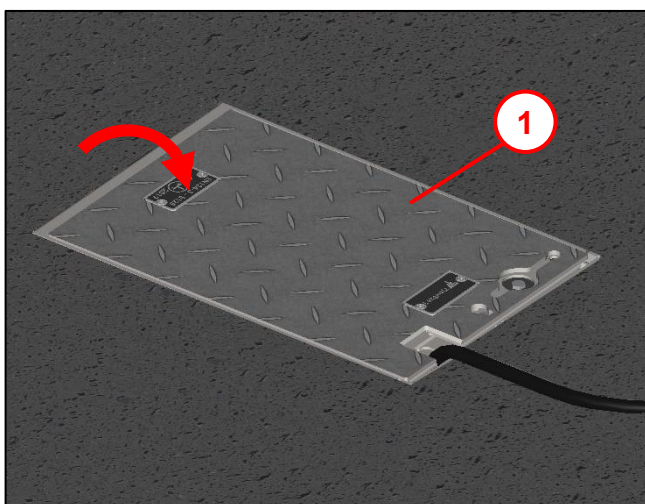


Fig. 16

- Fermer le couvercle **(1)**.
- À cet effet, soulever légèrement le couvercle et le faire pivoter vers le bas.

10 Entretien

Mesures	Fréquence	Remarques
Nettoyer l'espace intérieur du caisson sous chaussée	après chaque utilisation	(par des personnes spécialisées)
Contrôle du serrage correct des vis de fixation	tous les ans	
Ouverture et fermeture du couvercle pivotant	deux fois par an	
Contrôle visuel de l'écoulement sans obstacles du drainage	après chaque utilisation	
Contrôle des garnitures d'amortissement	après chaque utilisation	

11 Déclaration de conformité

Le produit est conforme aux exigences des prescriptions suivantes relatives à l'harmonisation des législations :

2014/35/UE Directive Basse Tension (DBT)

La conformité aux prescriptions d'harmonisation pertinentes a été démontrée par l'application des normes harmonisées suivantes :

NF EN 62208 (VDE 0660-511) : 2012-06

La conformité aux prescriptions relatives à l'harmonisation des législations a été démontrée par l'application des autres normes et spécifications techniques suivantes :

NF EN 124-1: 2015-09 (non harmonisée)

NF EN 124-3 : 2015-09 (non harmonisée)

12 Défauts

Pour le produit, Langmatz GmbH assume une responsabilité pour les défauts matériels de 24 mois au sens du § 434 du Code civil allemand (BGB), calculée à partir de la date de la preuve d'achat.

Dans le cadre de la garantie, toutes les pièces défectueuses du fait d'un vice de fabrication ou d'un défaut du matériau seront remplacées ou réparées gratuitement.

Les recours en garantie pour vice de la marchandise de l'acheteur doivent être déposés par écrit sans délai.

Tout droit à des dommages-intérêts pour l'acheteur en raison d'un défaut matériel ou de tout autre motif juridique est exclu.

La responsabilité du fabricant ne couvre pas les dommages ou dysfonctionnements causés par

- une utilisation non conforme,
- une usure naturelle
- l'intervention d'un tiers.

La garantie ne s'applique pas aux dommages liés à un cas de force majeure ou au transport.

Une réparation effectuée suite à un recours en garantie pour vice de la marchandise n'entraîne aucune prolongation de la durée de la garantie pour les pièces remplacées ou le produit.

Ce produit correspond aux règles de l'art les plus récentes. Si, toutefois, des dysfonctionnements devaient apparaître, veuillez contacter notre ligne d'assistance téléphonique (voir chapitre 16 Coordonnées).

13 Gestion de la qualité

Le système de gestion de la qualité de la société Langmatz GmbH est certifié selon la norme NF EN ISO 9001.

14 Clause de non-responsabilité / garantie

Les informations contenues dans ce document technique sont fournies conformément aux règles de l'art et en toute bonne foi. Elles ne constituent toutefois pas une garantie des propriétés énoncées. L'utilisateur des produits de la société Langmatz GmbH est expressément tenu de décider, sous sa propre responsabilité, de l'adéquation et de l'utilité des produits pour l'application prévue. La responsabilité du fait des produits assurée par Langmatz GmbH concerne exclusivement nos conditions de vente, de livraison et de paiement. La société Langmatz GmbH décline toute responsabilité pour les dommages accidentels, indirects ou consécutifs, ainsi que les dommages attribuables à une utilisation du produit autre que celle décrite et indiquée.

15 Élimination

Les emballages vidés peuvent être acheminés vers un point de collecte.

Recommandation pour les emballages non nettoyés :

Code de déchet 08 04 09 Les colles et les déchets de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses doivent être éliminés dans le respect des réglementations locales.

16 Coordonnées

Langmatz GmbH | Am Gschwend 10

82467 Garmisch - Partenkirchen, Allemagne

Notre ligne d'assistance téléphonique : +49 88 21 920 - 137

Téléphone : +49 88 21 920 - 0

E-mail : info@langmatz.de www.langmatz.de

